
Actes de la deuxième conférence internationale sur la Francophonie économique

L'ENTREPRENEURIAT ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES ET DES FEMMES EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Université Mohammed V de Rabat, 2-4 mars 2020

L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ ET L'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE DES FEMMES COMMERÇANTES EN CÔTE-D'IVOIRE : UNE APPROCHE HISTORIQUE

Mathata Mireille Pulchérie-Laure OUATTARA

Doctorante en Histoire Economique et Sociale, Histoire du genre

Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan

Stagiaire OFE du programme FORJE 2018-2019 à l'Université Kongo de RDC

mathatamireilleouattara@gmail.com

RÉSUMÉ – La présente étude a pour objet de faire d'abord un état des lieux des caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire, ensuite d'analyser le développement de l'esprit d'entreprise des femmes en focalisant l'analyse sur le cas des commerçantes en Côte-d'Ivoire pour montrer que le commerce, activité multiséculaire pourrait donc être source d'autonomisation économique pour ces femmes, mais comment ? On soutient l'hypothèse de recherche selon laquelle il existe bien un rapport de causalité entre l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes commerçantes ivoiriennes, sous réserve d'un accompagnement entrepreneurial de la part de l'Etat Ivoirien. Au plan méthodologique, notre étude qualitative est basée sur la méthode des récits de vie. Les résultats de l'enquête indiquent en substance que les femmes commerçantes ivoiriennes, dans l'ensemble ont non seulement l'intention d'entreprendre mais elles développent un esprit d'entreprise hors du commun, s'inscrivant tant dans un entrepreneuriat de nécessité qu'un entrepreneuriat d'opportunité ou de croissance, leur dynamisme leur permet d'atteindre l'autonomisation économique. Par ailleurs, la création d'entreprises commerciales par les femmes constitue un enjeu essentiel pour l'économie ivoirienne, d'où le déploiement par l'Etat ivoirien de dispositifs d'accompagnement, via des partenariats publics-privés, pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin, y compris au profit des jeunes femmes.

Mots clés : Entrepreneuriat féminin, autonomisation économique, femmes commerçantes, Côte-d'Ivoire

Les idées et opinions exprimées dans les textes sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles de l'OFE ou celles de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.

INTRODUCTION

Entreprendre en Côte-d'Ivoire, on pourrait dire, est une histoire qui se décline au féminin et se conjugue au présent. En effet, l'entrepreneuriat féminin est un sujet à la fois ancien et d'actualité. Ancien, car par nature quasiment toutes les femmes africaines entreprennent. En ville ou en campagne, ce sont les femmes qui font l'économie, elles sont omniprésentes dans

toutes les activités génératrices de revenus, de façon parfois précaire et non reconnue mais au moins essentielle. Actuel, parce que justement on prend de plus en plus conscience du rôle que jouent les femmes, surtout dans les échanges commerciaux et l'on déduit qu'il est impérieux de les accompagner. Les femmes sont donc perçues comme de véritables piliers de développement des pays africains. Ainsi, de par leur esprit d'entreprise et leur désir de se prendre en charge et d'être autonomes financièrement, elles ont actuellement une plus grande proportion à prendre en compte les problématiques sociétales. Le programme de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour le développement de l'entrepreneuriat féminin (WED) initié depuis 2002, a permis d'en tirer des informations utiles et des leçons pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Selon un rapport récent produit par l'OIT en 2016, la promotion de l'entrepreneuriat féminin et de l'égalité des sexes contribue à la création d'emplois, à la réduction de la pauvreté et à l'autonomisation économique des femmes dans leurs familles et au sein de leurs communautés. Il faut noter que la Côte-d'Ivoire n'est pas restée en marge de cette question cruciale car le paysage de l'entrepreneuriat féminin se dessine et se dote de contours de plus en plus nets. Des structures et projets ont donc vu le jour afin de soutenir l'entrepreneuriat féminin en Afrique de façon générale et en Côte-d'Ivoire en particulier. L'état ivoirien, aidé par les organisations internationales va mettre en place des mesures d'accompagnement pour encourager et favoriser l'entrepreneuriat féminin afin de permettre aux femmes d'atteindre une autonomie financière. Une étude qui s'intéresse à l'entrepreneuriat féminin et à l'autonomisation économique des femmes, a tout son sens dans la mesure où elle nous permet de faire un état des lieux des caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire, ensuite d'analyser le développement de l'esprit d'entreprise des femmes en focalisant l'analyse sur le cas des femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire et principalement celles de la ville d'Abidjan, pour montrer comment celles-ci parviennent à s'autonomiser grâce à cette activité multiséculaire. Ce qui justifie notre intérêt pour ce sujet qui tente d'établir un lien de causalité entre entrepreneuriat féminin et autonomisation économique des femmes commerçantes, sous réserve d'un accompagnement entrepreneurial de la part de l'Etat Ivoirien et de ses partenaires.

I- CONTEXTE DE L'ETUDE ET JUSTIFICATION

L'application du Plan d'Ajustement Structurel (PAS) par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) n'a pas épargné les pays en voie de développement notamment ceux de l'Afrique du Sud Sahara comme la Côte d'Ivoire. Certains pays vont connaître le phénomène de l'exode rural vers les grands centres urbains, créant un surpeuplement des villes, une chute du niveau de vie, un chômage avec pour corollaire la pauvreté. L'évolution de ce phénomène en Côte d'Ivoire accentué par les différentes crises socio-politiques qu'a connu le pays nous permet de retenir que la paupérisation demeure un fait qui complique d'avantage la situation des ménages. Cette réalité existante dans les zones rurales est accentuée dans les zones urbaines. Les principales victimes étant les jeunes et les femmes, ces dernières se trouvent ainsi confrontées à des problèmes d'exclusion, de mise à distance avec un réel problème d'accès aux ressources. L'entrepreneuriat féminin, se veut donc une alternative en procurant aux femmes pauvres, la possibilité de créer des Activités Génératrices de Revenus (AGR). Un gain de pouvoir qui pourrait leur permettre d'être autonome et lutter contre la pauvreté féminine (Sery, 2012). Cependant, le chemin est encore long et de nombreux efforts restent à faire dans ce sens car, les chiffres rendus publics par le Ministère de la promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant en 2017, sur l'emploi des femmes en Côte-d'Ivoire¹, montrent une sous-représentation des femmes dans le milieu de l'entrepreneuriat et de nombreuses commerçantes demeurent dans une situation très précaire. La participation des femmes au

¹ Source : Ministère de la promotion de la femme, de la famille et de la protection de l'enfant, 2017

secteur économique reste faible (32,3%). La pauvreté a une incidence particulière sur les femmes dont l'activité demeure concentrée dans les secteurs à faible productivité tels que l'agriculture de subsistance et le secteur informel où elles sont très actives et représentent respectivement 67% et 63% de la main d'œuvre. Les statistiques des pays africains de ces dernières années montrent également une prédominance des femmes dans les secteurs de la production et du commerce. Selon les informations officielles reçues au niveau de ces différents pays en général et celles de la Côte-d'Ivoire en particulier, la situation des femmes dans le commerce se présente comme suit: En Côte d'Ivoire, les femmes occupent essentiellement le secteur primaire contre une faible représentativité dans le secteur secondaire. Selon une étude du Bureau National de la Population (BUNAP, 2017), les femmes ivoiriennes sont majoritairement représentées dans le milieu rural en tant qu'agricultrices et productrices de vivriers. Elles occupent 55% des activités agricoles, de pêche, d'élevage et représentent 27,2% du personnel commercial et vendeur. De façon générale, le commerce intérieur en Côte d'Ivoire est caractérisé par: La prédominance de l'informel (60% de l'activité du secteur du commerce) avec 41 % d'hommes et 59 % de femmes ; face à un secteur formel relativement bien organisé et qui couvre environ 40% de l'activité de distribution ; un marché de distribution estimé à 500 milliards de francs CFA environ selon la Banque Africaine de Développement (BAD 2015). L'alimentaire qui représente 70% de l'activité de distribution contre 30% pour le secteur non alimentaire. Plus de 50% de l'activité de distribution est concentrée à Abidjan. Les denrées agricoles sont essentiellement tenues par les femmes 94,3% et 75,8% pour la banane et le manioc frais selon une étude du Centre Ivoirien de Recherches Economique et Sociales (CIRES, 2000), le bovin et la viande sont de la compétence des hommes. En effet, les femmes constituent de façon générale la majorité des personnes du secteur informel moins payé et moins organisé dans la plupart des économies. Il faut souligner que ces statistiques sont utilisées pour justifier la priorité qui est donnée à la promotion de l'entrepreneuriat féminin et à l'augmentation de l'accès des femmes aux services financiers parce qu'elles sont bien plus désavantagées que les hommes. Une telle assertion reflète la réalité telle que vécue par les femmes ivoiriennes. Notons également qu'à travers ces statistiques, nous pouvons apprécier l'évolution de l'entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire et l'on peut donc déduire que de nombreuses femmes ivoiriennes demeurent encore dans le secteur informel, avec une certaine prédilection pour les activités commerciales (voir tableau 1). Il existe donc une multitude de défis à l'autonomisation économique des femmes par l'esprit d'entreprise. L'Afrique abrite des pays où les taux d'activité des femmes sont très différents, la plupart des femmes dans la population active sont indépendantes et vulnérables aux chocs. Ainsi, à l'instar des femmes ivoiriennes, environ 70% des femmes de l'Afrique subsaharienne sont impliquées dans le commerce informel, le taux élevé s'explique par l'existence d'obstacle institutionnel à l'adoption des règles du commerce formel note le Fonds de développement des Nations unies pour la femme (UNIFEM, 2009). Ces femmes participent à ce type de commerce principalement dans le désir d'une autonomisation financière (LARES, 2010). Au Kenya par exemple le commerce est la principale source de revenu d'environ 79% des femmes qui y participent (UNIFEM, 2009). L'Agenda 2030 sur les objectifs du développement durable et l'Agenda 2063 imposent une pression énorme aux États membres des pays africains pour qu'ils améliorent l'égalité des sexes à part entière, mais aussi en raison des externalités positives qui découlent de l'autonomisation des femmes vers la réalisation d'autres objectifs de développement (CEA, 2017). Les États membres en Afrique sont donc très disposés à expérimenter des interventions politiques pour encourager l'entrepreneuriat féminin afin d'accélérer le processus d'autonomisation des femmes. Ainsi, plusieurs études ont été menées ces dernières décennies sur le commerce de façon générale. Par ailleurs, on dénombre peu d'informations sur ces commerçantes et les conditions d'exercice de leur activité et surtout comment celle-ci contribue efficacement à leur autonomisation économique, d'où cette étude que nous avons choisie de mener à dessein afin

d'en savoir un peu plus sur les retombées de cette activité et comment pourrait-elle contribuer efficacement à leur autonomisation économique.

TABLEAU 1 : Les statistiques de l'entrepreneuriat féminin en Côte-d'Ivoire

CLASSEMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITE	POURCENTAGE DE FEMMES EXERCANT DANS CES SECTEURS
Activité de fabrication	14,20 %
Commerce, articles domestiques	34 %
Hôtellerie et restauration	17 %
Immobilier et placement de services aux entreprises	4 %
Activités à caractère collectif et personnel	8,4 %
Activités non classées	0,7 %

SOURCE : MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE LA PROTECTION DE L'ENFANT, 2017.

II- L'APPROCHE GLOBALE DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ ET L'AUTONOMISATION ECONOMIQUE DES FEMMES

Selon Bel Géneviève (2009), l'entrepreneuriat féminin qui peut être défini comme la création et le développement d'entreprises par les femmes, a pris depuis une dizaine d'années une importance croissante dans la plupart des pays industrialisés mais aussi des pays en développement avec souvent pour ces derniers, des caractéristiques spécifiques. L'autonomie féminine joue un rôle économique et social fondamental surtout que les femmes deviennent de plus en plus présentes dans le tissu économique. On estime qu'en Afrique, plus d'un tiers des entreprises appartiennent à des femmes (Dzaka-Kikouta, et Mabenge. 2018). Les entreprises dirigées par les femmes constituent la majorité des entreprises du secteur informel (OIT, 2009). « Un pourcentage important de femmes entrepreneures dirige des micros et des petites entreprises au sein de l'économie parallèle. Dans le monde en développement, la main-d'œuvre féminine représente près de 60% des employés des secteurs non agricoles dans l'économie parallèle, dont près de 90% des marchands ambulants et jusqu'à 80% des travailleurs à domicile (Manika, 2011). L'entrepreneuriat féminin englobe donc toutes les activités économiques des femmes, y compris celles de la production et de la commercialisation. Grâce à l'entrepreneuriat féminin, les femmes développent leur esprit d'initiative qui se manifeste de manière prépondérante ; les femmes ont tendance à s'organiser compte tenu des ressources disponibles pour satisfaire leurs besoins. Pour ce qui est de *l'entrepreneuriat féminin*, nous pouvons dire qu'il est généralement admis que les femmes, parce que « mères de famille », sont naturellement portées à entreprendre pour la survie de toute la famille ainsi que pour leur propre autonomie financière. C'est justement ce qui fait entre autres la spécificité de l'entrepreneuriat féminin. De plus, l'entrepreneuriat féminin se caractérise par des modes de financement particuliers. Quant à *l'autonomisation ou empowerment*, il faut noter qu'il est difficile de trouver une définition qui englobe tous les aspects du phénomène. Chaque définition essaie de mettre un accent particulier sur certains éléments clés. Selon Samman et Santos (2009) Arestoff et Djemai (2016), Lebègue

(2015) l'autonomisation est le processus par lequel les individus acquièrent, après résistance ou contraintes le pouvoir sous diverses formes (Ducheneaut et Orhan 2000). Il peut s'agir de l'habileté de créer de nouvelles possibilités, le pouvoir de devenir un acteur principal dans un groupe, le pouvoir de reconnaissance et de respect de soi, etc. Alsop et Heinsohn, de leur côté, qualifient les individus et les groupes d'autonomisés quand ils « possèdent la capacité de faire des choix effectifs : c'est-à-dire de transformer ces choix en actions et en résultats désirés ». Ici, les auteurs veulent que le pouvoir si on l'acquiert, qu'il soit utile, qu'il serve à atteindre des objectifs en termes de choix effectifs. Le pouvoir doit conduire à l'action, le fait d'agir, de prendre des décisions. Le caractère effectif est très important selon ces auteurs. *L'autonomisation économique des femmes* peut donc se définir comme un processus par lequel celles-ci augmentent leur capital humain, financier et matériel au fur et à mesure qu'elles bénéficient des opportunités économiques (Rapport CEA, 2017). La Banque Interaméricaine pour le Développement (BID, 2010) définit l'autonomisation des femmes en termes « d'expansion des droits, des ressources, et de la capacité des femmes à prendre des décisions et à agir de façon indépendante dans les sphères sociales, politiques et économiques ». Ici, on peut mettre en valeur deux choses. Il s'agit d'abord de l'existence ou la reconnaissance du droit des femmes dans les sphères sociales, politiques et économiques puis l'acquisition des ressources pour la prise de décision. Néanmoins il faut préciser que ce soient des décisions effectives. Jusqu'ici, les définitions ne mettent pas un accent sur l'action du concerné, c'est-à-dire la place de la femme elle-même dans ce processus (Djodjo et al, 2017). Le sentiment de l'estime de soi pour les femmes, le droit de faire des choix, le droit d'accéder. Le fait qu'il n'existe pas une définition unique et unanime montre la richesse du concept et son vaste champ d'appréhension. De toute façon, ces définitions ne s'opposent pas mais plutôt se complètent. Certains thèmes apparaissent quel que soit la considération ou l'orientation donnée par l'auteur. Plusieurs auteurs se sont intéressés aux dimensions qui structurent les potentialités entrepreneuriales des femmes (Voir tableau 2). Celles-ci peuvent être définies comme l'ensemble des caractéristiques représentant la capacité de l'entrepreneure à réussir dans son métier, ce sont: Les dimensions relatives aux antécédents, aux motivations, aux aptitudes, aux attitudes et aux intérêts que nous pouvons qualifier de potentialités entrepreneuriales de la femme entrepreneure qui peuvent également s'appliquer à femme commerçante ivoirienne. (Akrikpan et al. 2016).

Tableau 2: Dimensions structurant les potentialités entrepreneuriales des femmes

Il ressort que les types d'activités menées par les femmes ivoiriennes sont essentiellement les quatre suivantes : Le commerce, qui désigne l'activité économique d'achat et de revente de biens et de services, en particulier l'achat dans le but de revendre avec un profit ou un bénéfice. Le commerce a également ses lois propres qui sont recueillies dans les codes de commerce et ses propres juridictions nationales ou internationales. Cette activité peut simplement consister à vendre les produits qu'elles créent, soit en tant que maraîchères ou paysannes, soit en qualité

d'artisanes. Dans ce secteur, on trouve des femmes qui effectuent des ventes de produits de luxe, de la friperie, des bijoux, des chaussures, des denrées alimentaires, des produits manufacturés. Le plus souvent, ce sont les femmes du milieu urbain qui exercent ce métier. Elles génèrent des revenus journaliers de subsistance. C'est donc généralement des activités qui ont une rotation journalière ou hebdomadaire de leurs stocks. L'agriculture : elle est considérée comme la première activité génératrice de revenus. Ce sont souvent les femmes qui habitent le milieu rural qui œuvrent dans ce secteur, parce qu'attachées à leur terre, leur seule motivation est la survie familiale et, ensuite, la commercialisation de la production restante pour se procurer des produits manufacturés. La transformation des produits agricoles: les femmes, par des techniques ancestrales, procèdent à la transformation de produits de leur travail ; il peut s'agir de l'huile de palme, du manioc, du riz, ... Dans ce secteur, on retrouve à la fois les femmes urbaines et rurales. Ces techniques ancestrales ne leur permettent pas d'améliorer réellement leur revenu car elles n'évoluent pas. Le service : l'essentiel des activités des femmes se trouve dans cette branche qui offre peu de perspectives d'expansion (cas de la teinture, de la couture, de la broderie, de l'esthétique, de la coiffure, de la poterie, de la vannerie, etc.).

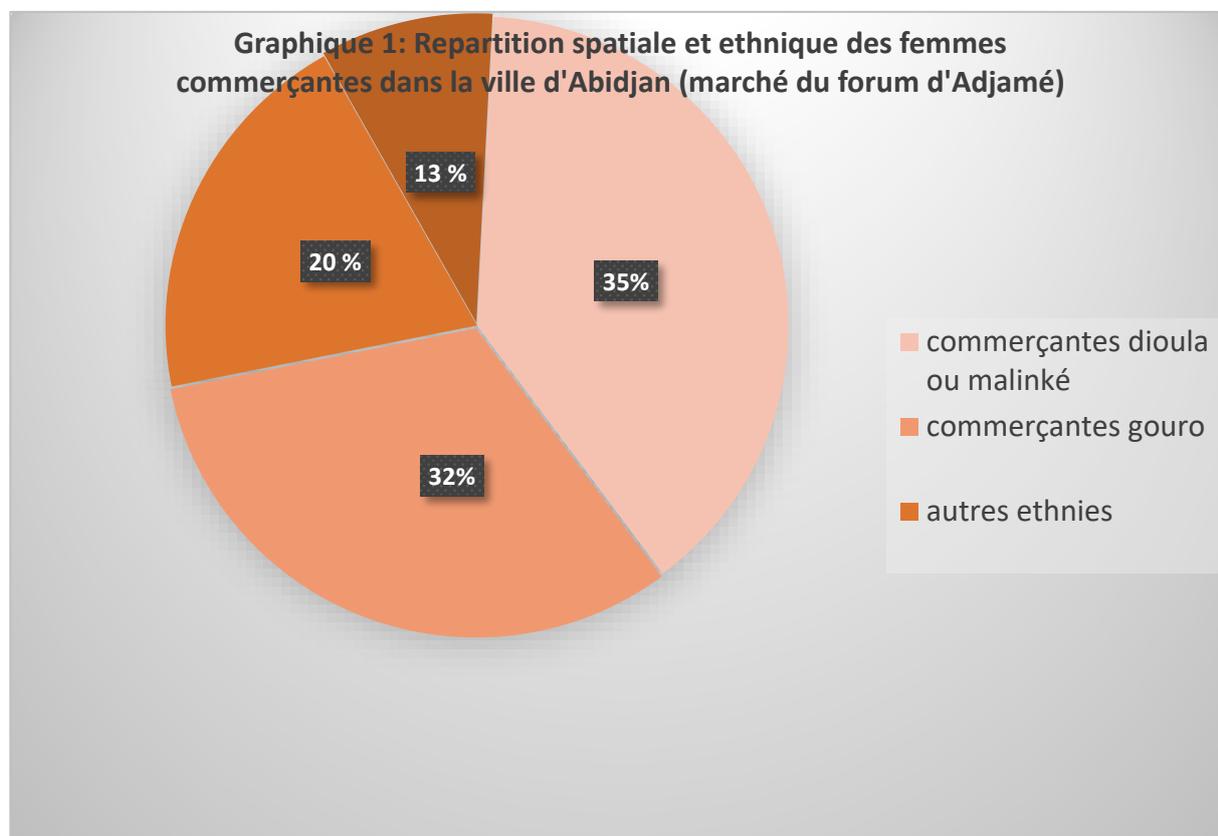
III- ENTREPRENEURIAT FEMININ ET AUTONOMISATION DES FEMMES COMMERCANTES EN COTE-D'IVOIRE : RESULTAT DE L'ENQUETE

Comme mentionné précédemment, les femmes africaines en général et ivoiriennes en particulier entreprennent souvent dans le secteur informel de l'économie et occupent généralement des emplois précaires. Il faut noter qu'en 1970, le rôle de la femme dans le commerce en Afrique de l'ouest devient un objet d'intérêt à travers le mythe des *nanas Benz*² du Togo, suivi des baronnes de Lagos, les « femmes capables » du Cameroun et des *driankés*³ de Dakar (Diallo, 2014). A l'instar donc de ces grandes femmes d'affaires qui ont fait fortune dans le commerce, atteignant ainsi une véritable autonomie financière, en Côte-d'Ivoire également, les femmes Gouro et les femmes Dioula (Malinké), se distinguent par leur dynamisme et leur esprit d'entreprise car se sont-elles les pionnières du commerce féminin en Côte-d'Ivoire et de ce fait, elles occupent une place de choix dans les activités commerciales du pays. Les enquêtes réalisées auprès d'une cinquantaine de femmes ivoiriennes que nous avons choisi de façon aléatoire car exerçant des Activités Génératrices de Revenus (AGR) dans la ville d'Abidjan, principalement dans le marché du Forum de la commune d'Adjamé, nous a permis d'établir un lien de causalité entre entrepreneuriat féminin et autonomisation économique. Il faut surtout retenir que le commerce occupe une place de choix dans les activités des femmes entrepreneures notamment les femmes africaines car plus facile à créer et demandant peu de qualification. Alors, si les progrès réalisés dans la mesure de l'activité principale des femmes sont sur le point d'atteindre leur objectif qui est de rendre visible la place qu'elles occupent dans la population active ou la main d'œuvre, cette place reste encore fortement sous-estimée. Selon les témoignages des concernées notamment les femmes Gouro, qui s'illustrent dans la commercialisation des vivriers, la présence des marchés Gouro dans quelques villes de l'Ouest de la Côte d'Ivoire et à Abidjan, est le prolongement des aptitudes commerciales issues du passé précolonial du peuple (Brou, 2018). Ces dernières, on peut le dire constituent la cheville ouvrière du commerce du vivrier en Côte-d'Ivoire. En effet, la côte d'ivoire doit sa sécurité alimentaire grâce au dynamisme des femmes Gouro qui offrent à la nation toute entière, malgré les nombreux obstacles qui se dressent devant elles, la sève nourricière qui lui permet d'assurer son autosuffisance alimentaire. La culture et le commerce

² Les *nanas benz* du Togo sont de grandes femmes d'affaires qui ont fait fortune dans la vente des pagnes traditionnels imprimés, appelés Wax.

³ Les *driankés* ont fait leur renommée en s'approvisionnant en marchandises dans les comptoirs africains de Dubai, Jakarta, Thaïlande ou Hong-Kong.

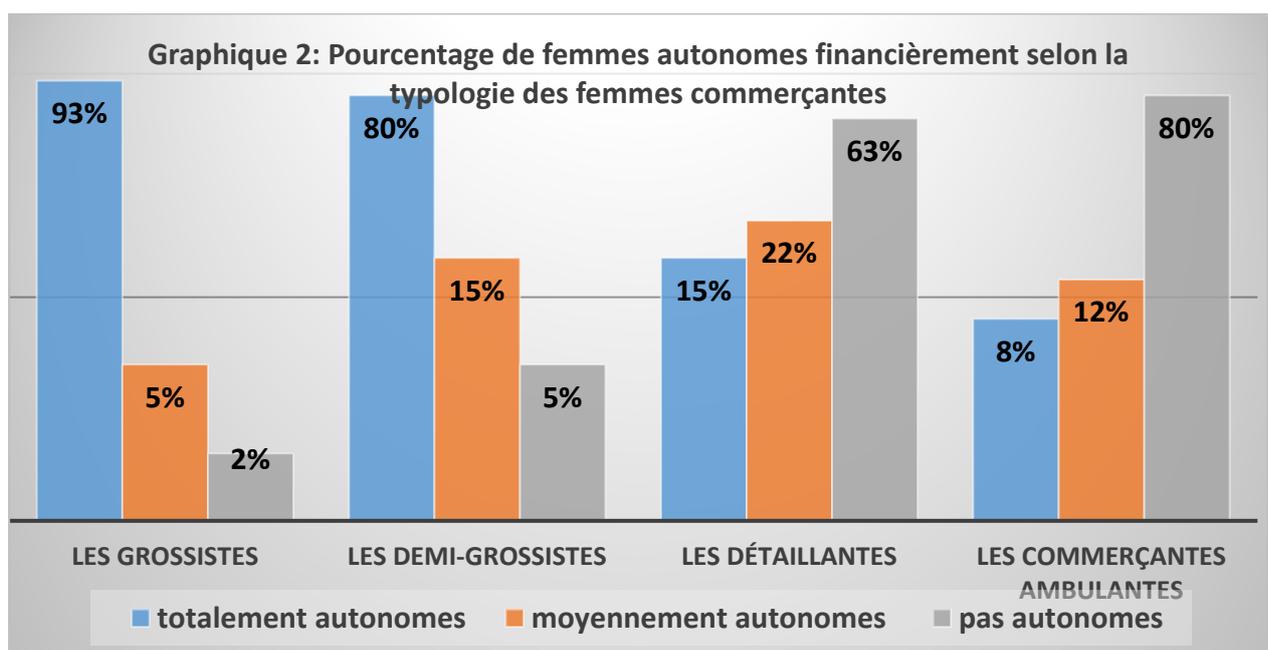
de vivriers sont un business qui non seulement permet aux femmes du marché gouro d'Adjamé de se prendre en charge de scolariser leurs enfants. A côté des commerçantes gouro, nous pouvons citer également les femmes Dioula. Très entreprenantes et dynamiques, ces dernières sont quant à elles omniprésentes dans toutes les activités commerciales sans exception. Ainsi, Bien qu'analphabètes pour la plupart, ces femmes ont su à travers les activités génératrices de revenus, bâtir de véritables entreprises commerciales grâce à leur dynamisme et aux différents réseaux qu'elles se sont constitués, les rendant ainsi de moins en moins dépendantes vis-à-vis des hommes et donc financièrement autonomes. Leur présence est remarquable sur les marchés des dix communes d'Abidjan, principalement dans la commune d'Adjamé, au grand marché du forum au sein duquel se trouve le marché gouro fondé par feu Nanti Lou Rosalie, qui fut elle-même grande commerçante de produits vivriers. Ce marché est dominé par les femmes gouro qui se sont également constituées en réseau et se sont spécialisées dans la vente de produits vivriers. Pour rappel, le marché du forum est le plus grand centre commercial pour toute la ville d'Abidjan. Il est également le plus grand marché de produits vivriers d'Abidjan et regorge au total plus de 15 000 commerçants et commerçantes. Avec une superficie de 1210 hectares et une population de 35 000 habitants, la commune d'Adjamé abrite chaque jour deux millions de personnes en raison de son forum des marchés et de sa situation géographique. Là, se trouve la plus importante gare routière de la ville, qui s'oriente vers toutes les destinations de l'Afrique de l'Ouest. Ce qu'il convient de retenir surtout, c'est que ce marché abrite un nombre important de femmes commerçantes issues de toutes les régions de la Côte-d'Ivoire et celles de la sous-région. Parmi celles-ci, les plus influentes comme nous l'avons mentionné sont les femmes dioula qui occupent 35% de l'espace contre 32% pour les femmes gouro, 20% pour les autres ethnies (bété, baoulé, ébrié,...) et 13% pour les femmes issues de l'espace CEDEAO notamment celles de la communauté nigériane, malienne, sénégalaises, burkinabé, guinéennes,



etc. (Voir graphique 1)

Source : l'auteur

Rappelons que l'implication des femmes dans le commerce est liée aux régulations de la période coloniale qui a favorisé l'accès des hommes à l'éducation et a restreint les femmes à la distribution informelle de marchandises et services aux hommes migrants (Tchouassi 2003). Dans son article intitulé *Grand commerce féminin, hiérarchies et solidarités en Afrique de l'ouest*, Béatrice (Humarau, 1998) nous montre le rôle traditionnel, historique des femmes dans le commerce national et régional en Afrique. Ainsi, nous avons identifié différentes catégories de femmes impliquées dans le commerce dans le but d'établir une typologie de femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire. Nous les avons classées comme suit: Les collectrices, les grossistes des marchés locaux, les commerçantes grossistes, et les commerçantes détaillantes qui travaillent toutes en étroite collaboration. Pour les femmes gouro et dioula, il faut noter que le commerce est une activité multiséculaire car depuis l'époque précoloniale, ces dernières étaient présentes dans les circuits commerciaux, notamment dans le commerce à longue distance. Elles ont ainsi transmis cette culture du commerce de génération en génération à leurs filles qui ont donc pris le relais. Elles ont ainsi atteint une certaine autonomie financière grâce à une bonne structuration et organisation de leurs activités commerciales reposant pour l'essentiel sur les réseaux de solidarité féminine. Les résultats des enquêtes que nous avons réalisées auprès de ces femmes commerçantes dont nous avons suivi les différentes trajectoires, révèlent que plus de 90% des femmes grossistes affirment avoir réussi à être autonomes financièrement grâce à leurs activités commerciales. Pour les demi-grossistes, ce sont 80% des femmes interrogées qui affirment être autonomes financièrement. Quant aux détaillantes et aux commerçantes ambulantes qui dépendent pour la plupart des grossistes et des demi-grossistes, l'autonomie financière n'est pas totalement acquise (voir graphique2). Il faut rappeler que cette autonomisation économique se résume pour ces dernières, dans l'acquisition de certains biens immobiliers et surtout dans la prise en charges de leurs propres besoins et des dépenses du ménage. Pour la femme dioula ou malinké, cette autonomie financière se résume aux éléments suivant : le prestige financier (richesse), matériel (nombre de maisons, etc.), social (nombre de chansons qui lui sont dédicacées, nombre de mariages ou de baptêmes dont elle est marraine), religieux (contribution financière lors des cérémonies religieuses organisées au sein de la communauté religieuse à laquelle elle appartient) mais aussi son atout physique et ses tenues d'apparat (bazins riches, pagens de valeurs, tenues couteuses, bijoux de luxe), son influence politique dans bien des cas.



Source : l'auteur.

Notons que la plupart des commerçantes interrogées sont des jeunes femmes (85% des répondants étaient des femmes dont l'âge moyen est 32 ans) et des commerçantes expérimentées âgées pour l'essentiel de plus de 50 ans (44% de ces commerçantes sont actives depuis plus de vingt ans). Ces commerçantes sont spécialisées dans la vente de denrées alimentaires, notamment des céréales, légumineuses, légumes et fruits. Les quantités concernées sont petites et sont généralement portées sur la tête pour les petites commerçantes. Quant aux grandes commerçantes, elles brassent des millions dans la vente en gros de leurs marchandises. Cependant, le capital de démarrage est très faible (moins de 20.000 francs CFA) et provient généralement de la famille ou des tontines ou encore d'un financement de la part de l'Etat. Peu de commerçantes reçoivent des prêts d'une institution financière. La grande majorité des commerçants (95%) souhaitent investir et faire croître leur entreprise mais les conditions qui prévalent actuellement et le manque de financement sont des contraintes ressenties. Comme nous l'avons mentionné, pour près des deux-tiers des répondants, la principale source de revenus provient du commerce et des différentes tontines dont la plupart (77%) indiquent que le revenu du ménage est fortement tributaire de leurs activités commerciales ce qui constitue parfois un handicap dans l'obtention d'un chiffre d'affaire conséquent pour les détaillantes et les vendeuses ambulantes. Pour terminer, nous retenons que le rôle indéniable des femmes dans la commercialisation ou la promotion des produits vivriers est aussi mis en exergue. Par exemple, dans le mécanisme de fonctionnement de la Coopérative de Commercialisation des Produits Vivriers d'Adjamé (COCOPROVI), l'on souligne l'importance de l'entraide qui résulte de la conscience d'appartenance des commerçantes à une même famille. Elle est source de cohésion sociale (Brou 2018).

VI- QUELQUES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ETAT IVOIRIEN DANS LE CADRE DE LA PROMOTION DE L'ENTREPRENEURIAT FEMININ ET DE L'AUTONOMISATION DES FEMMES EN COTE-D'IVOIRE

Depuis la «*découverte*» du rôle économique des femmes, parallèlement aux effets socialement dévastateurs des politiques d'ajustement structurels, l'attention des ONG et des organisations et institutions internationales est braquée sur les femmes, qui se retrouvent au cœur des programmes d'Activités Génératrices de Revenus d'abord, puis «*d'entrepreneuriat*». Plus récemment, on observe un changement d'échelle des programmes, tenant compte de la place des femmes dans l'économie mondialisée avec sa nouvelle division sexuelle du travail (ouvrières dans les zones franches, migrantes assumant des rôles clés dans ce que l'on qualifie de l'économie du «*care*», etc.). Depuis, il ne s'agit plus d'analyser seulement la place et l'apport des femmes au niveau macroéconomique mais surtout au niveau microéconomique en tentant de comprendre l'apport des femmes dans la prise en charges des ménages. La création d'entreprises par les femmes constitue un enjeu essentiel pour l'économie ivoirienne, d'où le déploiement par l'Etat ivoirien de dispositifs d'accompagnement, via des partenariats publics-privés, pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin, y compris au profit des jeunes femmes. Le Gouvernement Ivoirien reconnaît que les femmes ont une place essentielle dans la société, du fait de leur contribution au processus de développement national. Depuis 2011, s'appuyant sur la vision nationale à long terme, le gouvernement a donné une impulsion à travers le Plan National de Développement (PND 2016-2020) qui consacre la promotion de l'égalité des sexes, comme une dimension centrale de son projet en faveur de l'émergence. Ainsi, on note quelques dispositifs d'accompagnement suivant :

Le Fonds pour la promotion des PME et de l'entrepreneuriat féminin doté d'une enveloppe de cinq (05) Milliards de FCFA soutient les dix premières entreprises dirigées par des femmes,

essentiellement des structures de micro entreprise. Le premier bilan porte sur un montant global de 260 millions de FCFA, accordés par la Banque Atlantique sous forme de crédits pour financer les besoins liés au cycle d'exploitation ou d'investissement des premières entreprises sélectionnées par le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME, en 2017 soucieux de la diversité du tissu économique et de l'émergence de l'entrepreneuriat féminin. Notons que ce Fonds pour la promotion des PME et de l'entrepreneuriat féminin vise à faciliter l'accès au crédit bancaire aux femmes chefs d'entreprise y compris de start-up, tout secteur d'activité confondu, notamment le commerce. L'initiative permet de stimuler concrètement le financement en faveur des femmes, faisant progresser l'inclusion financière et surtout l'autonomisation économique des femmes ivoiriennes. Le Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI), Créé en 2012 à l'initiative de la première dame de Côte-d'Ivoire, madame Dominique OUATTARA avec le soutien du Président de la République, ce fonds de microcrédit a pour objectif d'aider les femmes à devenir pleinement autonomes à travers l'entrepreneuriat féminin. Ainsi, en cinq ans, ce sont plus de 130 000 femmes qui ont vu leurs projets financés sur toute l'étendue du territoire national grâce à ce Fonds. De plus, le Fonds d'appui aux femmes de la Côte d'Ivoire a permis à 110 000 femmes de réaliser des Activités Génératrices de Revenus (AGR). En effet, les autorités ivoiriennes ont conscience des efforts à entreprendre pour accélérer l'autonomisation des femmes d'où la création en 2019, par le gouvernement ivoirien d'un secrétariat d'Etat chargé de l'autonomisation des femmes. Ceci passe notamment, par la réduction des discriminations dont elles font l'objet et par une participation accrue de chacune, au processus de décision et de production car, leurs fonctions aussi diverses soient-elles, les placent au centre des défis économiques, sociaux et politique que doit encore relever la Côte-d'Ivoire. Il convient pour ce faire, d'accorder une place de choix aux femmes en tant qu'actrices du développement, devant apporter leur pleine et entière contribution à la construction économique, politique et sociale des pays africains. La promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes fait partie intégrante des interventions du PNUD en vue de réduire les inégalités à travers la promotion des droits des femmes et des filles, et la lutte contre les pratiques discriminatoires qui freinent les opportunités de participation des femmes au processus de développement et accentuent les obstacles à leur autonomisation. Ainsi, le système des Nations Unies et notamment le PNUD, à travers le Cadre programmatique Unique pour la coopération au développement, accompagneront de manière stratégique et inclusive la dynamique en cours en faveur de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. Le secteur du vivrier a recours à des partenaires financiers que sont l'Etat et des personnes volontaires. Les subventions de l'Etat de Côte d'Ivoire suivent les voies administratives et sont octroyées aux fédérations qui sont chargées de sa distribution aux coopératives. Des fonds personnels des associés contribuent aussi au fonctionnement du secteur vivrier pour l'achat des marchandises dans les villes environnantes de la capitale et de l'intérieures, pour la culture du vivrier sur des parcelles allouées dans les villages et pour la transformation de certaines marchandises comme le manioc en produit fini (Brou, 2018). D'après les sources consultées, les financements étatiques relèvent des ministères agréés par l'Etat et des fonds d'aides. La Coopérative d'Epargne et de Crédit (COOPEC) est une structure reconnue depuis quelques années pour les soutiens des femmes aux activités agricoles de détaillantes. D'autres structures créées par les premières Dames ou épouses des chefs d'Etat du pays apportent aussi leur assistance aux femmes commerçantes du secteur en général en vue de leur autonomisation à travers les activités agricoles. Le secteur souffre d'énormes difficultés en dépit de l'assistance financière de l'Etat (Brou, 2018).

CONCLUSION

L'entrepreneuriat féminin se situe en amont dans le processus d'autonomisation des femmes. Ainsi, les résultats de notre travail de recherche sont de nature à contribuer aux politiques de promotion et de renforcement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique de façon générale et en Côte-d'Ivoire en particulier, ce qui contribuera à accélérer l'autonomisation économique des femmes dont les activités occupent une place non-négligeable dans le développement économique des pays africains. Mieux encore, ils constituent un réel outil d'accompagnement des créatrices d'entreprise, notamment les femmes commerçantes qui demeurent dans l'informel. Cet accompagnement personnalisé de l'Etat ivoirien et des partenaires internationaux (Banque Mondiale, PNUD, OCDE, CEA) concerne aussi le développement de la reconnaissance de l'entrepreneuriat féminin au travers du renforcement des compétences des créatrices d'activités et des possibilités de développement de leurs organisations. Ainsi, à l'issue des résultats de l'enquête que nous avons réalisée et des résultats collectés sur le terrain, nous pouvons affirmer que les femmes commerçantes ivoiriennes sont animées dans leur grande majorité d'un esprit d'entreprise et d'un dynamisme commerciale, elles se battent au quotidien afin d'assurer la survie du ménage et de se prendre en charge. A l'instar donc des grandes femmes d'affaires d'Afrique de l'ouest, notamment les *Nana Benz* du Togo, les *Driankés* de Dakar, ainsi que les baronnes de Lagos pour ne citer que celles-là, les femmes commerçantes gouro et dioula (malinké) de Côte-d'Ivoire, figurent en bonne place dans les activités commerciales du pays. En effet, leur dynamisme ainsi que leurs réseaux de solidarité et d'entraide, leurs ont permis de se hisser au rang de grandes femmes d'affaires et de chefs d'entreprises commerciales, jouissant ainsi d'un statut social particulier et d'une certaine autonomie financière. L'incidence économique des activités commerciales menées par les femmes sur les ménages et l'ensemble de la région ouest africaine : les chiffres d'affaire et les marges bénéficiaires issues des comptes d'exploitation montrent que les femmes brassent d'énormes flux financiers, ce qui traduit leur participation active dans la dynamique économique nationale, régionale et internationale. Cependant, il faut préciser que ces femmes commerçantes ivoiriennes, à l'instar de celles de l'Afrique de l'Ouest, font face à plusieurs contraintes et difficultés qui malheureusement constituent un frein ou un handicap dans l'exercice de leur métier, à la réalisation de leurs objectifs, dont le principal est la quête d'une autonomie financière.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Akrikpan K. et Mahamoud R.A, 2016, « Typologie des créatrices d'entreprise djiboutiennes en termes de potentialités entrepreneuriales : importance des antécédents familiaux et professionnels » in *Revue internationale des sciences de l'organisation*, N° 2, pp. 41 à 78.
- Alsop et Heinsohn, N. 2005. « Measuring empowerment in practice: Structuring, analysing and framing indicators ». *World Bank Policy Research Working Paper*. n°3510. pp. 3-10
- Arestoff F. et Djemai E. 2016, *L'autonomisation des femmes à travers le cycle de vie et les générations : des preuves en provenance d'Afrique subsaharienne*. World Development, 87, pp.70-87
- Bel. B. 2009 « L'entrepreneuriat au féminin » Conseil Economique social et environnemental. 116p.
- Brou Moustapha J.E, 2018, « Les Gouros et le vivrier en Côte d'Ivoire (1893-2011) », *CELHTO* (Niamey), pp. 49-68.

- Diallo A., 2014 « Yakaar, Dakar-Dubaï-Guangzhou : trajectoire des commerçantes de Dakar » *Revue Tiers Monde* (n° 217), p. 97-112.
- Djodjo, G.El Oualidi, M.N et Diaw A. 2017 « Mesure de l'empowerment des femmes : un essai théorique basé sur la typologie entrepreneuriale », dans *Revue Repères et Perspectives Economiques*, [En ligne], 01 / 1er semestre 2017.
- Ducheneaut B. et Orhan M., 2000, « Les femmes entrepreneurs en France », dans *Séli Arslan*, 384p.
- Dzaka-Kikouta, T. et C. Mabenge. 2018. « Enjeux de l'entrepreneuriat chez les jeunes et les femmes en Afrique francophone », dans *La Francophonie économique 1. Situation économique en Afrique francophone : enjeux et perspectives*, sous la direction de Brahim Boudarbat. Observatoire de la Francophonie économique de l'Université de Montréal : 118-153.
- Humarau B., 1997« Grand commerce féminin, hiérarchies et solidarités en Afrique de l'Ouest », in *Politique Africaine*, n067, pp. 89-102.
- Lebêgue T., 2015. « La réussite de carrière entrepreneuriale des femmes », in *Revue de l'Entrepreneuriat*, pp. 93-127
- Manika-Manzongani J.P., 2012, « Les déterminants du financement des femmes entrepreneures par la micro finance en RDC », *11^e Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME*, Brest, UBO.
- ONU/UA, 2016, *L'esprit d'entreprise des femmes et des jeunes en Afrique : le rôle de la formation à l'entrepreneuriat pour le développement*. Note d'information, ONU, Union Africaine, New-York, ONU, 3p, www.un.org/fr/africa.
- PNUD. 2016. «Rapport sur le développement humain en Afrique 2016», *Rapport exécutif sommaire*. 24 p.
- Samman, E. et Santos M.E. 2009. *Agency and empowerment: A review of concepts, indicators and empirical evidence*, Oxford Poverty and Human Development Initiative. 15 p.
- Tchouassi G., 2003, *Entreprendre au féminin au Cameroun : possibilités et limites*. ISH, Université de Lyon2.